



Problème de VMC commune dans parties privatives

Par **karine760**, le **03/12/2015** à **20:57**

Bonjour,

Nous avons acheté, avec mon compagnon, un duplex qui est constitué - pour la partie basse - d'une partie réhabilitée et pour la partie haute - d'une surélévation datant de 2014. Nous avons plusieurs soucis de taille : une isolation phonique entre notre appartement et celui des voisins qui s'est révélée désastreuse à l'installation des voisins (conversation entendue presque intégralement notamment, musique, etc). Pour ce souci-ci, nous sommes sur le point - en accord avec les voisins d'à côté - de réaliser une étude acoustique. Mais nous avons aussi deux autres soucis : une absence complète d'aération sur les fenêtres du premier étage qui produit énormément de condensation. Et surtout un souci de VMC.

En clair, il y avait une VMC dans un placard de notre chambre que nous avons déplacé lors de travaux, en pensant que c'était la nôtre. Il s'est révélé qu'il s'agissait d'une VMC commune à trois appartements. Le promoteur nous accuse maintenant de l'avoir déplacée et de l'avoir cassée (les voisins d'à côté et d'en dessous) n'ont aucune aspiration. Mais outre que cette VMC nous apparaît bien peu puissante pour 3 appartements, on ne comprend pas comment il est possible d'avoir placé une VMC commune dans nos parties privatives sans que celle-ci apparaisse dans les plans ou le descriptif de l'appartement. Le promoteur nous renvoie vers le Règlement de copropriété qui dirait que les VMC sont « parties intégrantes des parties communes ». Ok, mais cela justifie-t-il de mettre des parties communes chez nous ?

J'ai besoin d'un avis juridique sur cette histoire de fenêtres dépourvues d'aération et de VMC. On est allé voir un avocat mais vu les honoraires qu'il pratique. On n'a pas les moyens ! Merci

Par **Lag0**, le **04/12/2015** à **07:02**

Bonjour,

Qu'entendez vous par : "il y avait une VMC dans un placard de notre chambre que nous avons déplacé lors de travaux, en pensant que c'était la nôtre", et plus particulièrement par "VMC".

S'agit-il du caisson de VMC, donc Là où il y a l'aspirateur et l'ensemble des gaines qui se connectent ?